

## **Compte-rendu de la commission municipale Campagne du 9 octobre 2009 : Campagne de sensibilisation contre les violences faites aux femmes**

### **Présents :**

---

Madame Nora SAINT-GAL, Adjointe au Maire, déléguée aux Droits des femmes et pour l'égalité  
Madame Nathalie COUPEAUX, Adjointe au Maire, déléguée à l'action sociale et au handicap  
Madame Sokona NIAKATE, Conseillère Municipale, déléguée à l'interculturalité, à la promotion de la diversité et à la coopération décentralisée

Madame Jacqueline MATRAT, Directrice Générale Adjointe Direction sociale  
Madame Brigitte HEIMROTH, Chargée de Mission aux droits des femmes et pour l'égalité  
Madame Evelyne CHAT, Secteur Arts Plastiques  
Monsieur Philippe CHAT, Secteur Arts Plastiques  
Madame Agnès REDOULOUX, Service Municipal de l'enfance  
Madame Valérie SUBIRA-PUIG, chargée de Communication  
Monsieur Didier VEYNE, Service Municipal de l'information

Madame Françoise HUTINET, Présidente J'en Zay en vie  
Madame Anne LOUDENOT, chargée de développement association Kokoro

### **Compte-rendu**

---

Madame Nora Saint-Gal, remercie les représentants des associations d'être présents ce soir (malgré le problème technique rencontré lors de l'envoi des convocations par Internet), ainsi que les services municipaux. Elle présente Madame Brigitte HEIMROTH qui sera désormais chargée de mission « Droits des Femmes et égalité », tout en restant aussi chef de projet sur le secteur Politique de la Ville. L'arrivée, attendue, de ce référent administratif va sûrement permettre de mieux coordonner, et mettre en valeur l'action de la municipalité en faveur des droits des femmes et de l'égalité. La chargée de mission sera également un appui pour les services municipaux et les partenaires pour aider à la conception et à la mise en œuvre de leurs projets.

Madame Saint-Gal profite de la présence de Madame Sokona NIAKATE, Conseillère Municipale, déléguée à l'interculturalité, à la promotion de la diversité et à la coopération décentralisée, pour parler de la 2<sup>ème</sup> quinzaine de solidarité internationale qui aura lieu du 13 au 28 novembre, en même temps que les journées de sensibilisation contre les violences faites aux femmes : cette année, les projets transversaux n'ont pu complètement aboutir mais la démarche sera poursuivie l'année prochaine. Il s'agit d'éviter de multiplier les initiatives et de donner plus de sens encore aux événements organisés en montrant les points d'échange et de rencontre possibles.

### **Organisation des Journées de sensibilisation contre les violences faites aux femmes**

Madame Saint-Gal aborde le point sur l'organisation et le programme des Journées de sensibilisation contre les violences faites aux femmes. Elle remercie les services municipaux qui ont adhéré au projet en proposant différentes initiatives dans le cadre de cette initiative. Du point de vue des associations locales, la prochaine édition de ces journées de sensibilisation devra être l'occasion de les associer plus largement à cette initiative.

Madame Saint-Gal rappelle que ces journées de sensibilisation ne sont pas une fin en soi : elles s'inscrivent dans une action de plus long terme, qui vise à définir et mettre en œuvre une politique locale contre les violences faites aux femmes. Pour rappel, il s'agit là d'un des trois axes de travail de la délégation. Ces journées de sensibilisation ne sont pas conçues comme un « coup d'éclat » mais bien plutôt comme un « coup de projecteur » sur une action que la délégation souhaite inscrire dans la

durée et l'efficacité. Madame Saint-Gal rappelle d'ailleurs que la démarche est déjà bien enclenchée : prise en compte de la situation d'urgence rencontrée par certaines femmes victimes de violence au sein de la commission de validation des candidatures au logement, formation des professionnels du CCAS, signature de la convention avec Femmes solidaires pour mieux organiser le circuit d'accueil et d'accompagnement des femmes victimes de violences sur le territoire communal...

Les membres de la commission se penchent sur les initiatives prévues dans le cadre des Journées de sensibilisation (cf. programme détaillé des initiatives) : il y aura trois projections de films au Kosmos, dont l'une, organisée par Femmes solidaires, suivie d'un débat. Le mardi 24 novembre, le Point d'accès au droit et à la médiation organise une conférence-débat sur le traitement juridique des violences conjugales. Le mercredi 25 novembre, à 20h30, le service culturel organise une lecture de textes « Istiores – (H)istoire(s) de filles », à l'Espace intergénérationnel des Larris. Le vendredi 27 novembre, un atelier sera animé par Anne-Marie La Trémolière sur « La représentation de la femme dans l'image : lecture et analyse critique », à l'école d'Arts Plastiques. Enfin, du 16 au 28 novembre, la Maison du citoyen et de la vie associative accueille une exposition sur les violences faites aux femmes.

Une discussion s'engage sur les suites à donner à cette initiative. L'exposition sur les violences faites aux femmes, achetée par la Maison du citoyen, a vocation à « tourner » dans la ville, dans des lieux fréquentés par les citoyens, tels que l'Hôtel de ville, les centres municipaux de santé. L'atelier, proposé à l'Ecole d'arts plastiques, pourra également connaître des suites, notamment dans le cadre d'une action de sensibilisation et de formation des agents municipaux.

Il faudra tirer le bilan de ces Journées de sensibilisation notamment pour imaginer les prochaines éditions, pour construire des projets ambitieux et pour réfléchir à la façon de toucher le public le plus large possible. Mais, de toute façon, la démarche engagée pour cette première édition est positive : le travail fourni est le fruit de plusieurs rencontres et échanges avec les différents services municipaux et avec les partenaires.

### **Les perspectives de la délégation pour l'année 2010 :**

#### *Le centenaire du 8 mars*

En 2010, la journée du 8 mars fêtera son centenaire. C'est l'occasion de repenser le déroulement et le contenu des initiatives organisées à cette occasion. Madame Saint-Gal indique réfléchir à l'organisation d'un spectacle, auquel seraient invités les fonctionnaires territoriaux et les citoyens-nés traditionnellement invités, chaque année, à la réception donnée à l'Hôtel de ville.

La discussion sur la célébration du centenaire du 8 mars suscite l'enthousiasme. Mme Hutinet indique que cette célébration devrait donner lieu à des événements dans les quartiers. Madame Brigitte Heimroth présente le projet porté par le secteur des Arts Plastiques et, en particulier, par Evelyne et Philippe CHAT : à l'occasion du centenaire du 8 mars, il s'agit de rédiger un livret retraçant les luttes et les grandes conquêtes des femmes et donnant à voir à leur actualité.

Ce projet est jugé intéressant par les membres de la commission mais une discussion s'engage sur le fait que la réalisation de ce livret doit permettre de faire s'exprimer les femmes, et pourquoi pas les hommes, de la ville pour ne pas être un projet figé mais bien l'occasion d'une démarche d'échange dans la ville sur la question des droits des femmes et de l'égalité. Madame Jacqueline Matrat propose, par exemple, que le travail réalisé pour rédiger ce livret donne lieu à des affichages dans la ville.

Madame Saint-Gal indique que la prochaine réunion de la commission, organisée en décembre, sera l'occasion de préciser et de présenter les initiatives organisées à l'occasion du centenaire du 8 mars, avec une attention particulière portée à la résonance que pourront avoir ces initiatives dans la ville. Les participants à la réunion s'accordent à dire, en effet, que cette célébration du centenaire du 8 mars doit être un événement festif, joyeux.

*L'action de la délégation en interne de la collectivité*

Madame Saint-Gal indique qu'elle souhaite, en 2010, que la délégation avance sur son axe de travail « interne », dans les deux directions qui avaient déjà été évoquées lors d'une précédente réunion de la commission : la réflexion sur les conditions de travail des femmes fonctionnaires territoriales et la sensibilisation des agents municipaux aux questions d'égalité hommes/femmes. D'ici la fin novembre, une rencontre sera organisée avec les représentants du personnel siégeant au Comité Technique Paritaire afin de discuter de ces axes de travail et de réflexion.

Madame Nathalie Coupeaux approuve le projet de s'intéresser aux conditions de travail des femmes fonctionnaires mais évoque aussi la situation des femmes dans les entreprises de la ville, la dégradation de leurs conditions de travail et cite à titre d'exemple la situation à France Télécom. Elle pense qu'il serait intéressant que la délégation municipale aux droits des femmes s'adresse également à elles. Madame Saint-Gal propose que ce sujet des femmes dans le monde du travail puisse faire l'objet d'un cycle de conférences-débats organisées à la Maison du citoyen au cours de l'année 2010.

Madame Nora Saint-Gal remercie les membres présents pour leur participation à la commission et propose de se retrouver pour faire le point sur le centenaire du 8 mars et sur les perspectives de travail pour 2010 le **15 décembre à 19 heures, à l'Hôtel de Ville, Salle des Commissions.**

La séance est levée à 20h30.